

# PROJET

Cuarny, le 30 avril 2026

Préavis no 2/2026 du 30 avril 2026

## **RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY**

Concernant

### **L'amélioration de la sécurité routière du village**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour faire suite à la demande de plusieurs membres du Conseil général, nous avons entrepris la démarche avec un bureau privé pour améliorer la sécurité le long des différentes artères du village. De multiples projets ont été transmis au Voyer de l'arrondissement qui les a fortement redimensionnés à la baisse, en raison des différentes contraintes cantonales.

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil général à valider le devis estimatif de la Maison Ellgass Plastiline d'un montant de CHF 32'909.20 TTC, en vue de la sécurisation de la route principale en traversée, ainsi que deux axes latéraux.

Ce projet pourra être évolutif à l'avenir.

./.

## **CONCLUSION**

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY**

- vu le préavis municipal no 2/2026 ;
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- ayant pris connaissance des rapports de la Commission permanente et de la Commission de gestion ;

#### **Décide :**

De valider le devis de la Maison Elgass Plastiline tel que présenté.

Au nom de la Municipalité de Cuarny

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Frédéric Leu

Jean-Marc Roulier